# L'insécurité linguistique comme objet de discours : une comparaison Québec-Acadie

Isabelle Violette Shayna-Eve Hébert Université de Moncton

#### Résumé

Cet article analyse l'expression insécurité linguistique comme objet de discours dans la presse francophone au Canada de 1990 à 2022, en comparant un corpus québécois (La Presse) et un corpus acadien (Acadie Nouvelle). À partir d'une démarche historicisante, les autrices montrent que l'insécurité linguistique reçoit une plus forte attention médiatique à des périodes différentes : dans les années 1990 et au début des années 2000 au Québec et à partir de 2018 en Acadie. Elles constatent que, dans le corpus québécois, l'insécurité linguistique est traitée comme un enjeu politique en lien avec une inquiétude sur l'avenir du français au Québec ; dans le corpus acadien, il s'agit plutôt d'un enjeu public qui se rapporte à l'illégitimité des variétés de français acadien. La comparaison des deux espaces discursifs montre que la thématisation de l'expression est liée à des conditions sociopolitiques et à des rapports intergroupes.

Mots-clés: insécurité linguistique, Québec, Acadie, presse, analyse de discours

#### Abstract

This article analyses the expression linguistic insecurity as an object of discourse in the French-speaking press in Canada from 1990 to 2022, by comparing a Quebec corpus (La Presse) and an Acadian corpus (Acadie Nouvelle). Using a historicizing approach, the authors show that linguistic insecurity received greater media attention at different times: in the 1990s and early 2000s in Quebec and from 2018, in Acadia. They note that, in the Quebec corpus, linguistic insecurity is treated as a political issue linked to a concern about the future of French in Quebec; in the Acadian corpus, it is rather a public issue that relates to the illegitimacy of varieties of Acadian French. The comparison of the two discursive spaces shows that the thematization of the expression is linked to sociopolitical conditions and intergroup relations.

Keywords: linguistic insecurity, Quebec, Acadia, media, discourse analysis

La correspondance devrait être adressée à Isabelle Violette : isabelle.violette@umoncton.ca Cahiers de l'Ilob / Olbi Journal

Vol. 13, 2023 33-55 doi.org/10.18192/olbij.v13i1.6664

#### Introduction

L'insécurité linguistique (désormais IL) est un objet d'étude phare de la sociolinguistique francophone dont les causes, manifestations et conséquences ont largement été examinées depuis les années 1990 (Bayoux, 1996; Bretegnier & Ledegen, 2002; Feussi & Lorilleux, 2020), et particulièrement au sein des espaces linguistiques dits périphériques (Francard et al., 1994; Singy, 1996). Au Canada, l'IL des communautés francophones a été étudiée par des sociolinguistes dans une volonté de réduire le complexe d'infériorité ressenti par nombre de francophones dans leurs rapports à une majorité linguistique. Nombreux sont les travaux qui mesurent l'insécurité linguistique (Bergeron et al., 2022; Boudreau & Dubois, 1992; Remysen, 2020), qualifient le phénomène (Boudreau, 2016; Boudreau & Dubois, 2008; Remysen, 2003) et l'historicisent (Bouchard, 2011; Boudreau, 2021). Or, aucune recherche ne s'est penchée sur la mobilisation du concept en dehors du champ académique et plus particulièrement dans l'espace public. Pourtant, l'insécurité linguistique, comme d'autres concepts savants, a fait son entrée dans le langage courant et est devenu un objet d'intérêt public et, corollairement, un objet de discours publics. Ces observations<sup>1</sup> ont constitué le point de départ de notre réflexion, menant à la question de recherche suivante : qui parle d'insécurité linguistique, pour qui, au nom de qui/quoi, où, quand, comment, pourquoi et avec quels effets? Partant de ce questionnement large, l'objectif de cette contribution est plus précisément d'analyser l'insécurité linguistique comme objet de discours dans les presses québécoise et acadienne. Nous comparons ces deux espaces discursifs afin de montrer que le parcours médiatique de la notion est lié à des conditions sociopolitiques et varie alors d'une communauté francophone à l'autre. Malgré la différence sociodémographique entre le Québec et l'Acadie, l'enjeu de la légitimité linguistique est au cœur des préoccupations collectives, ce qui en fait des terreaux fertiles d'insécurité linguistique. Nous commençons tout d'abord par une mise en contexte des deux espaces francophones à l'étude. Puis, nous décrivons notre approche théorique et méthodologique, avant de passer à l'analyse du traitement médiatique de l'insécurité linguistique au Ouébec et en Acadie.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Nous ne sommes pas les seules à l'avoir constaté. McLaughlin (2021) affirme pour sa part que l'IL est passée d'un concept « scientifique » à un concept « institutionnel » guidant désormais des conseils scolaires, des organismes jeunesses et divers ministères affectés aux langues officielles dans leurs actions sur le français. McLaughlin indique que « ce désir de scientificité et d'inclusion appelle à s'intéresser à qui mobilise le concept d'insécurité linguistique, et pour en faire quoi » (p. 88).

# Contexte sociolinguistique : un terreau fertile à l'étude de l'insécurité linguistique

Selon Remysen (2018), l'insécurité linguistique renvoie au « sentiment de dépréciation et d'incertitude que certains locuteurs éprouvent à l'endroit de leurs propres pratiques langagières » (p. 27). Ce sentiment d'illégitimité linguistique, nous rappelle Boudreau (2021), est le fait non seulement de conditions sociopolitiques minant le statut du français par rapport à l'anglais, mais de discours publics récurrents qui diffusent des jugements négatifs sur la qualité de la langue. Tant au Québec, qu'en Acadie, la langue française constitue le pilier de l'identité collective et est fortement liée au destin national. Bien que ne disposant pas des mêmes ressources politiques, on peut affirmer que ces deux espaces partagent une même intranquillité face à la langue.

#### Le Québec, une majorité fragile

Le Québec est la seule province canadienne majoritairement francophone : 77,5% de la population a le français comme première langue (Office québécois de la langue française, 2021). Le français en est la langue officielle et la principale langue d'usage public. À la suite de la Révolution tranquille des années 1960, le Québec s'est doté d'un plan d'aménagement linguistique veillant à la sauvegarde et à la promotion de la langue française qui « a participé à l'émancipation des francophones et a renversé la tendance selon laquelle les anglophones, bien que minoritaires au plan démographique sur le territoire québécois, y constituaient jusqu'alors une majorité au plan symbolique » (Bernard Barbeau, 2017, p. 84).

Cependant, le Québec reste une majorité fragile, c'est-à-dire à « ambiguïté de dominance » dans la mesure où elle jouit « d'un pouvoir plus partagé et moins congruent dans divers champs sociaux » (McAndrew, 2010, p. 9). Ses rapports face au Canada anglais et au gouvernement fédéral sont régulièrement marqués par la confrontation et la disqualification (Bernard Barbeau, 2017; Vessey, 2016). La langue, et notamment les diverses lois et garanties constitutionnelles qui la touchent, se retrouvent souvent au cœur de polémiques menant parfois au phénomène de Québec bashing (Bernard Barbeau, 2015). Outre le statut du français et ses rapports de concurrence avec l'anglais, c'est la qualité de la langue parlée au Québec qui défraie régulièrement la manchette. Nombre d'ouvrages et d'essais en sociolinguistique (Beaudoin-Bégin, 2016; Bouchard, 2002; Cajolet-Laganière & Martel, 1995; Elchacar, 2022; Laforest, 1997) sont consacrés à la question et analysent les discours qui portent sur la piètre qualité du français. Ces débats récurrents sont tributaires des conditions socioéconomiques dans lesquelles le français a perdu sa légitimité à la suite de la Conquête britannique (Bouchard, 2011) et qui ont plongé les francophones

dans une « longue histoire d'insécurité linguistique » (Bouchard, 2002, p. 21). En revanche, diverses enquêtes d'opinion menées depuis les années 1960 attestent du fait que la population québécoise a aujourd'hui globalement une image plus positive du français parlé au Québec qu'autrefois (Maurais, 2008).

#### L'Acadie, une minorité forte

L'Acadie est un ensemble de communautés de langue française sans territoire géopolitique fixe, mais que l'on délimite généralement aux provinces de l'Atlantique. Il s'agit d'une minorité sans État, qui a une volonté de faire société (Thériault, 2007). Si l'on caractérise le Québec de majorité fragile, on peut envisager l'Acadie comme une minorité forte, particulièrement celle qui est délimitée au Nouveau-Brunswick et sur laquelle nous nous attardons dans cette contribution. Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue qui, de surcroît, dispose d'une loi reconnaissant l'égalité des deux communautés de langue officielle. Les francophones composent 31% de la population provinciale, ce qui a favorisé le développement de divers projets nationalistes et autonomistes (Landry, 2015) ainsi qu'une complétude institutionnelle en français (Léger, 2015). Le français évolue toutefois en situation diglossique et subit les effets de minorisation face à l'anglais (Dubois et al., 2006; LeBlanc, 2009). Par ailleurs, l'Acadie n'a jamais eu les moyens de déployer un réel plan d'aménagement linguistique, particulièrement en ce qui a trait aux interventions sur le code de la langue (Boudreau & Dubois, 2021). Les recherches de Boudreau et Dubois (1991, 1992, 1993, 2008) et de Boudreau (2009, 2016, 2021) ont démontré un rapport complexe et complexé à la norme<sup>2</sup>, et ce, de façon accentuée dans les régions marquées par un contact avec l'anglais. Depuis les années 1990, on assiste à un mouvement d'émancipation qui valorise l'authenticité linguistique, en particulier celle qui serait véhiculée par les accents régionaux. Malgré l'importance de ces mouvements d'affirmation qui normalisent les particularités linguistiques acadiennes dans l'espace public, Boudreau (2021) affirme que « la question linguistique n'est pas réglée et ce n'est pas parce que le discours s'est libéré que les personnes se sentent à l'aise avec leurs pratiques linguistiques » (p. 205).

# Approche théorique : sociolinguistique critique et analyse du discours

L'approche adoptée dans ce travail prend appui sur deux disciplines complémentaires, soit la sociolinguistique critique (Heller, 2002) et l'analyse

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Norme est ici entendue dans son sens prescriptif et renvoie au modèle linguistique de référence, socialement et géographiquement structuré, puis perçu comme celui du bon usage par les membres d'une communauté linguistique (Bigot, 2021, pp. 24–33)

du discours, plus particulièrement celle de l'argumentation (Amossy, 2021). La sociolinguistique critique nous invite à interroger les rapports de pouvoir qui président à l'usage de certaines catégories sociales et langagières, dont des concepts, en examinant les conditions politiques et économiques qui en permettent la circulation à une période donnée. Selon Heller (2021), la sociolinguistique critique comporte une dimension réflexive qui consiste à réfléchir à la construction du savoir :

L'approche rejoint donc les mouvements actuels en sciences sociales et humaines qui cherchent à comprendre le savoir comme terrain d'enjeux de pouvoir, qu'il s'agisse de celui produit par des universitaires ou celui produit par d'autres acteurs sociaux, avec leurs positionnements sociaux, leurs ressources et leurs intérêts (p. 94)

Dans son analyse du discours expert au Canada français, Heller (2007) montre comment les concepts de langue, de communauté et d'identité sont ancrés dans les idées du nationalisme moderne et se sont greffés aux mouvements de revendication et de légitimation des minorités linguistiques. Il tend donc à se tisser un lien entre recherches et débats sur la langue, lien qui est notamment construit par les processus de médiation, soit rendre accessibles, et de médiatisation, soit construire en événements, des questions linguistiques dans l'espace public. C'est la raison pour laquelle il nous est apparu important de nous pencher sur le traitement médiatique de l'insécurité linguistique à partir de la circulation de l'expression. S'intéressant plus particulièrement aux discours produits sur le changement linguistique dans la presse, Duchêne (2009) souligne par ailleurs les liens entre discours sur la langue, action et changement social :

Plus encore, on peut considérer que les discours sur la langue et les idéologies langagières s'insèrent toujours dans un positionnement face au changement social, ce dernier s'avérant l'élément explicatif des transformations qui s'opèrent sur le terrain de la langue. Les idéologies langagières et leur étude, contribuent donc pleinement à mettre en évidence la manière dont les acteurs inventent, réinventent, négocient et construisent le concept de langue (Gal et Woolard, 2001), dans un contexte historique donné, au sein des rapports de pouvoir en vigueur et en lien avec une certaine interprétation du changement social. (p. 135)

La démarche de Duchêne a inspiré la nôtre : bien que le changement des structures linguistiques d'une langue soit un phénomène objectif étudié en dialectologie et en sociolinguistique variationniste, l'approche de Duchêne consiste plutôt à traiter de la mise en discours du changement linguistique, qui elle, est sujette à débats dans la presse. La sociolinguistique critique et l'analyse du discours s'arriment ainsi particulièrement bien lorsqu'il est

question d'examiner les débats idéologiques langagiers (Blommaert, 1999) et de mettre en évidence les procédés discursifs par lesquels la langue est traitée en nouvelle dans les médias (voir Cameron, 2007 pour son analyse du crisis framing). En effet, rappelons que l'analyse argumentative de discours a pour objectif de « décrire de facon aussi précise que possible un fonctionnement discursif et à étudier les modalités selon lesquelles le discours cherche à construire un consensus, à polémiquer contre un adversaire, à assurer un impact dans une situation de communication donnée » (Amossy, 2021, p. 108). Amossy ajoute que « si l'analyse argumentative peut être dite critique, c'est donc dans le sens où elle expose au grand jour les éléments doxiques que l'argumentation présente souvent comme allant de soi » (p. 108). L'analyse de discours médiatiques s'avère également utile en ce qu'elle s'intéresse aux mots, à leurs fonctionnements sociaux et à leur caractère politique (Moirand, 2004). Plusieurs travaux récents en sociolinguistique se sont penchés sur les débats linguistiques suscités par des mots et des expressions, par exemple, la salutation bonjour-hi dans les commerces montréalais (Bernard Barbeau & Molinari, 2020), le slogan Right fiers des Jeux de la francophonie canadienne (Melanson Breau & Violette, 2022), en montrant que ces débats ne portent pas tant sur les mots eux-mêmes que sur les enjeux sociaux de pouvoir qu'ils cristallisent (Bernard Barbeau & Vincent, 2022). Ainsi, certaines expressions deviennent des formules discursives, à savoir un « ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2009, p. 7). Dans notre cas, il s'agit bien de suivre le cheminement d'une expression, mais qui est également un concept savant, et qui est donc susceptible d'être assorti à une activité langagière particulière (désignation, définition ou reformulation) (Moirand, 2004), à un discours d'autorité par le recours à l'expertise (Monte & Oger, 2015) et également à des discours profanes, à savoir produits par des non-spécialistes de la langue (Achard-Bayle & Paveau, 2008). C'est cette densité discursive et cette pluralité énonciative qui rendent l'analyse des discours sur l'IL particulièrement intéressante. Par ailleurs, tenant compte des principes de dialogisme et d'interdiscursivité développés par Bakhtine, Moirand (2007) souligne que les mots comportent une mémoire collective et sont habités : « ce sont les mots eux-mêmes, les formulations et les dires transportés au gré des discours des différentes communautés concernées, tels que les médias les transmettent, les mentionnent ou les rapportent qui sont porteurs de mémoire » (p. 9). Nous proposons donc ici qu'il est possible d'examiner des transformations sociales à travers le parcours médiatique de mots, d'où l'intérêt de mettre en parallèle deux communautés linguistiques au destin sociopolitique différent. En effet, si la mobilisation du concept d'IL

est effectivement ancrée dans des rapports sociaux et politiques, les discours produits à son égard diffèreront d'un espace sociolinguistique à l'autre. L'originalité de l'approche adoptée ici tient donc à la fois de l'objet d'étude et de son traitement : s'interroger sur le destin d'un concept sociolinguistique, celui de l'insécurité linguistique, en suivant le cheminement de l'expression dans l'espace médiatique selon une perspective historicisante : repérer les premières occurrences des mots-clés *insécurité linguistique*, identifier les périodes de densité discursive dans son usage et analyser les principales thématiques auxquelles le concept est associé. Ainsi, on retiendra qu'il ne sera pas question ici de déterminer si les deux communautés étudiées, le Québec et l'Acadie, vivent effectivement de l'IL, non plus si ce sentiment est davantage prononcé à une époque qu'à une autre<sup>3</sup>, mais plutôt de voir en quoi la mobilisation de l'expression insécurité linguistique traduit un certain état d'esprit collectif face à la langue, au changement social et aux rapports intergroupes.

### Démarche méthodologique et description des corpus

Notre démarche consiste à suivre le cheminement de l'expression insécurité linguistique dans les médias francophones au Québec et en Acadie depuis les années 1990, à savoir sur trois décennies. Tel qu'indiqué en introduction, cette balise temporelle correspond à la période à laquelle remonte les premières études sur l'IL dans les régions étudiées et nous paraissait donc adéquate pour retracer les premières occurrences du concept dans la sphère médiatique. Nous avons rassemblé l'ensemble des textes, tout genre confondu, contenant les mots-clés *insécurité linguistique*. Il s'est ensuite agi d'organiser ces textes selon leur région de publication afin de former deux grands corpus de référence : celui de l'Acadie (provinces de l'Atlantique) et celui du Québec. Sur le plan matériel, nous avons effectué des dépouillements à la fois électroniques et manuels.

En effet, dans un premier temps, la base de données de journaux Eureka a été mise à profit. En revanche, tous les journaux n'y sont pas accessibles depuis la même période et il existe parfois un écart important entre la date de création du journal et la date de numérisation sur Eureka. Le dépouillement manuel a alors permis de combler cet écart.

Pour les fins de cette contribution, nous avons choisi deux journaux quotidiens, l'un québécois et l'autre acadien, dont les caractéristiques (envergure, format et fréquence) permettaient d'effectuer une comparaison

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>À ce stade, il n'y a pas de corrélations recherchées entre la présence de l'expression IL dans les médias et l'état effectif d'IL au sein de la population. Or, cela pourrait faire l'objet d'une analyse subséquente.

des deux espaces discursifs à l'étude. Pour l'Acadie, le choix s'est imposé de lui-même : l'Acadie Nouvelle est le seul quotidien de langue française publié en Atlantique durant l'ensemble de la période couverte. Il est publié au Nouveau-Brunswick depuis 1984, à partir de Caraquet et de Moncton, et propose une couverture médiatique à l'échelle provinciale. Pour le Québec, notre choix s'est arrêté sur La Presse, dont le siège social est à Montréal, mais dont l'envergure est également provinciale. C'est l'un des grands quotidiens québécois qui jouit d'une large diffusion. De plus, c'est ce journal qui contient le nombre le plus élevé de textes contenant l'expression insécurité linguistique parmi tous les autres grands quotidiens québécois, dont Le Devoir, le Journal de Montréal et Le Soleil.

Nous présentons quelques tableaux qui donnent une vue d'ensemble des corpus à l'étude. Puisque notre démarche est historicisante, nous commençons par indiquer, dans le tableau 1, le nombre de textes recensés par décennie de publication. La dernière période recensée 2020–2022 n'est pas une décennie complète. Or, elle a tout de même été retenue puisqu'elle comporte un nombre important d'articles, plus précisément dans l'*Acadie Nouvelle*.

**Tableau 1** *Nombre de textes recensés par décennie* 

Décennie	La Presse	Acadie Nouvelle	Total
1990–1999	19	0	19 (20%)
2000-2009	16	5	21 (22%)
2010-2019	1	29	30 (32%)
2020-2022	6	19	25 (26%)
Total	42 (44%)	53 (56%)	95 (100%)

Sur un total de 95 textes contenant l'expression *insécurité linguistique* recensés entre 1990 et 2022, un nombre plus élevé de textes a été publié dans le journal acadien. Par ailleurs, on observe une nette différence dans la chronologie des publications, soit une tendance inversée entre le Québec et l'Acadie<sup>4</sup>. Au Québec, la très grande majorité (83%, n = 35/42) des textes mobilisant la notion d'IL a été publiée avant 2010; alors qu'en Acadie c'est à partir de 2010 que l'on recense la quasi-totalité de la production médiatique, soit 90% des textes (n = 48/53). Ainsi, notre impression de départ s'avère fondée, mais à une nuance près : la notion d'IL occupe effectivement une place médiatique plus grande depuis les dernières années, mais ce, uniquement dans la presse acadienne. Il peut paraître étonnant qu'aucun texte n'ait été publié sur

 $<sup>^4\</sup>grave{\rm A}$  noter que la prise en compte de l'ensemble des médias des corpus de référence ne change pas cette tendance.

l'insécurité linguistique en Acadie durant la décennie 1990. D'autant, lorsque l'on sait que la première vaste enquête sur le sujet, soit l'enquête Boudreau-Dubois, a été menée entre 1989–1994 auprès des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick et a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques durant cette décennie (Boudreau & Dubois, 1991, 1992, 1993). Un rappel quant à la sélection des textes s'impose alors ici : seuls les textes qui contiennent les mots insécurité linguistique ont été retenus. Ainsi, certains textes traitent du phénomène d'insécurité linguistique sans pour autant le nommer comme tel. C'est justement le cas dans l'*Acadie Nouvelle* durant la décennie 1990 où il est question de la honte face à sa langue et du sentiment de mal parler. Ces textes ne sont pas inclus dans le corpus bien qu'ils permettent de réfléchir au processus de circulation et de transposition des concepts du champ académique au champ médiatique.

Dans le tableau 2, on retrouve une périodisation plus précise en termes d'occurrence et de fréquence. D'emblée, on remarque que la première mention d'IL est repérée à 12 ans d'intervalle entre les deux journaux, en 1992 dans *La Presse* et en 2004 dans l'*Acadie Nouvelle*. Par années de densité, on entend les années qui comprennent le plus grand nombre de publications faisant mention d'IL. De façon semblable, la période de densité désigne les décennies au sein desquelles l'expression IL est la plus fréquemment employée.

**Tableau 2** *Périodisation des occurrences* 

Périodisation	La Presse	Acadie Nouvelle
Première occurrence	26 février 1992	3 août 2004
Dernière occurrence	13 septembre 2022	4 février 2022
Années de densité	1992 (n = $8$ )	2018 (n = 9) 2021 (n = 9)
Périodes de densité	1990–1999 (n = 19) 2000–2009 (n = 16)	2010–2019 (n = 29) 2020–2022 (n = 19)

On constate également que, dans *La Presse*, la première occurrence d'IL va de pair avec l'année la plus productive en termes de nombre de textes, soit 1992. Cette convergence ne s'opère pas en Acadie. Ce sont plutôt les années 2018 et 2021 qui sont les plus productives, soit une quinzaine d'années après la première occurrence de l'expression dans l'*Acadie Nouvelle*. Porter attention à ces périodes de densité n'est pas futile puisque cela invite ensuite à fouiller davantage dans l'actualité afin de repérer les événements-clés associés au traitement médiatique de l'IL. Il en sera question dans l'analyse. Nous proposons maintenant de tenir compte des divers types de textes, ce qui

Tableau 3	
Catégorisation des textes selon le genre dis	cursif

Genre discursif (type de textes)	La Presse	Acadie Nouvelle	Total
Analyse	2	0	2 (2%)
Chronique	14	2	16 (17%)
Éditorial	2	0	2 (2%)
Entretien	4	13	17 (18%)
La « une »	0	1	1 (1%)
Nouvelle (dossier d'actualités)	11	23	34 (36%)
Portrait	1	0	1 (1%)
Texte/lettre d'opinion	8	14	22 (23%)
Total	42	53	95 (100%)

apparait également comme une donnée importante afin d'identifier les genres de discours qui se greffent à l'IL. Ces résultats sont présentés au tableau 3.

Le tableau 3 montre que les textes qui versent dans l'opinion composent près de la moitié des corpus. En combinant les catégories chronique, éditorial et lettre d'opinion, on calcule près de la moitié (42%, n = 40/95) de l'ensemble des textes. Or, l'opinion tient davantage de la plume journalistique dans le corpus québécois, soit dans la chronique et l'éditorial, que dans le corpus acadien où ce sont plutôt les lettres provenant du lectorat qui prédominent. Le genre entretien, plus présent dans l'*Acadie Nouvelle* que dans *La Presse*, est également digne de mention. Bien que considéré comme un texte journalistique, il s'agit de faire parler une personne, de rendre compte du parcours et de la pensée de cette dernière, ce qui laisse entrevoir un traitement médiatique axé sur le témoignage. Dans cet ordre d'idées, nous avons voulu recenser plus particulièrement les voix énonciatives, c'est-à-dire les catégories d'acteurs sociaux autres que les voix journalistiques qui portent l'enjeu de l'IL et qui se présentent sous forme de discours directs ou de discours rapportés. Le tout est présenté au tableau 4.

On constate au tableau 4 une forte pluralité énonciative entourant l'IL dans l'ensemble des données recueillies. La différence la plus frappante tient aux deux catégories qui prédominent et aux voix qui se démarquent au sein de chacun des deux corpus : dans le corpus Québec, ce sont les voix politiques (74%, n = 46/62) qui prédominent alors que dans le corpus Acadie ce sont plutôt les voix expertes (55,7 %, n = 29/52) qui prédominent, à savoir principalement celles des (socio)linguistes.

Les principales caractéristiques des corpus étant posées, nous passons

Voix mentionnées	La Presse	Acadie Nouvelle	Total
Voix artistiques	5	10	15 (13%)
Voix communautaires	1	9	10 (9%)
Voix expertes en langue	4	29	33 (29%)
Voix expertes dans d'autres domaines	6	0	6 (5%)
Voix politiques	46	1	47 (41%)
Voix scolaires	0	3	3 (3%)
Total	62 (54%)	52 (46%)	114 (100%)

**Tableau 4**Catégorisation des voix énonciatives

désormais à l'analyse des discours qui mobilisent la notion d'insécurité linguistique.

## Analyse. L'insécurité comme objet de discours

#### L'insécurité linguistique : référent social ou concept savant ?

Nous analysons tout d'abord le contenu sémantique de l'expression *insécurité linguistique* : quelle en est la signification ? À quoi fait-elle référence ? Cela est accompli en portant attention aux définitions explicites, aux paraphrases ou encore au thème principal de l'article dans lequel se trouve insérée l'expression. Nous comparons dans cette section les toutes premières mentions de l'insécurité linguistique dans les deux presses étudiées, dans la mesure où elles nous semblent représentatives d'une tendance médiatique générale. Comme on le constate dans l'extrait 1, c'est par la voix de Stéphane Dion, alors politologue puis politicien du Parti libéral du Canada, que l'IL est tout d'abord nommée dans le corpus Québec :

(1) L'insécurité linguistique des francophones du Québec, leur confiance nouvelle dans leur capacité économique, cette combinaison n'était pas suffisante pour bâtir autour de l'idéal souverainiste une coalition qui ait les moindres chances de gagner un appui majoritaire au Québec. . . . Si le partage des pouvoirs n'a jamais été un thème mobilisateur, ce fut certainement le cas de la langue. L'insécurité linguistique a été le déclencheur de tous les élans de fièvre nationaliste depuis les grands rassemblements conte le « Bill 63 ». (Dion, 1992)

Dans ce texte publié en 1992 sur la place du Québec dans la fédération canadienne<sup>5</sup>, l'IL se passe de définition et rien ne laisse entendre une filiation à

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Il s'agit en fait du discours que Stéphane Dion a prononcé lors du colloque Ontario-Québec : « A-t-on besoin, a-t-on envie de rester ensemble ? », organisé par le Collège universitaire Glendon, de l'Université York, à Toronto et qui est reproduit

un concept savant ou au champ d'étude de la sociolinguistique. Moirand (2007) affirme à ce propos que les notions acquièrent des colorations sémantiques nouvelles dans leur parcours médiatique : « Au gré de ces voyages, énonciativement incontrôlables, les mots spécialisés ou leurs formulations médiatisées gagnent des sens nouveaux, au détriment parfois de leur sens originel, et finissent par fonctionner sous le régime de l'allusion plutôt que sous celui de la désignation » (p. 20). Dans le corpus Québec, on se contente de procéder par allusion et cela de façon constante dans le temps. Examinons les extraits 2 et 3, publiés dix ans après la première occurrence et durant la deuxième période de densité discursive. L'IL y est encore mentionnée au passage et fait référence à une condition et à une époque qui seraient certes révolues, mais tout de même ancrées dans la mémoire collective québécoise.

- (2) A-t-on reçu une avalanche de courrier comme à la belle époque de l'insécurité linguistique ? D'aucune façon. La nouvelle n'a fait aucune vague. (Gagné, 2002)
- (3) L'insécurité linguistique n'habite plus le milieu du travail ou celui du commerce et le sentiment d'infériorité est rentré dans les livres d'histoire. (Guay, 2003)

Dans le corpus Québec, l'IL s'insère dans un univers politique conflictuel, auquel nous reviendrons plus tard, et agit plutôt comme référent social, c'est-à-dire une réalité représentée et partagée par tous qui est celle d'une inquiétude face à l'avenir du français au Québec. Les linguistes sont peu présents (quatre textes) et le sont plutôt de leur propre initiative, c'est-à-dire dans des lettres d'opinion. Leurs interventions portent sur le débat entourant la détermination d'une norme de français québécois, sa description et son enseignement (Meney, 2017). Il ne faudrait toutefois pas pour autant en conclure que l'enjeu de la légitimité du français parlé au Québec est absent de la presse (voir Cajolet-Laganière & Martel, 1995; Elchacar, 2022 pour une analyse récente). Or, force est de constater que les débats sur la norme et la qualité de la langue ne sont pas indexés par la notion d'IL.

Les choses se présentent tout autrement dans le corpus Acadie. Examinons la première occurrence de l'IL dans l'extrait 4 :

(4) Parce qu'ils sont de plus en plus conscients de la « norme », certains Acadiens vivent une insécurité linguistique qui ne devrait pas être, selon Annette Boudreau, professeure au département d'études françaises de l'Université de Moncton. ... Des études ont révélé que bien des Acadiens sont gênés face à leur langage qu'ils ne considèrent pas comme un français « standardisé » (Duval, 2004)

Le texte s'inscrit dans une série de reportages intitulée *En direct du CMA* qui vise à rendre compte des actualités du Congrès mondial acadien

comme tel dans le journal.

tenu en 2004 en Nouvelle-Écosse. D'emblée, il est important de noter que le journaliste rapporte les propos de la sociolinguiste Annette Boudreau, spécialiste de l'IL dont le nom figure dans le titre lui-même de l'article. Le texte renvoie au titre professionnel de la chercheure et aux conclusions d'études, ce qui pose explicitement l'IL dans le champ de la recherche scientifique. L'IL y est thématisée comme étant la dévalorisation de ses pratiques linguistiques face à un modèle de langue dit légitime, dévalorisation qui découle de la hiérarchisation des variétés de français. Dans ce texte contenant la première mention d'IL en Acadie, les procédés de médiation apparaissent clairement : le savoir sociolinguistique est mis en valeur dans une volonté de transmission au grand public. Contrairement au Québec, l'IL ne constitue pas au départ un référent social dans l'espace médiatique acadien. Elle le deviendra progressivement alors que certains textes ne la mentionneront que par simple allusion. Or, de façon générale, le corpus Acadie regorge de désignations lorsqu'il est question d'IL : on qualifie cette dernière de phénomène, de sentiment, de défi, de concept, d'enjeu, de question et de notion. Ces procédés de désignation concourent à faire de l'IL un objet savant, un objet bien défini et circonscrit qu'il importe de rendre accessible au public par un travail d'explicitation et d'exemplification. Les extraits 5 et 6 en constituent des illustrations éloquentes :

- (5) Un malaise, une peur face aux corrections, au jugement et aux commentaires désobligeants (propos de Mélodie Hallé). (Pilleri, 2018)
- (6) Une personne peut reformuler, hésiter voire bégayer. Elle s'hyper-corrige ce qui la conduit à faire des fautes qu'elle ne ferait pas autrement. À l'inverse, certains accentuent exprès les traits de leur variété de français, pour se protéger des jugements négatifs (propos d'Annette Boudreau). (Francopresse, 2020)

On constate que même dans les plus récentes occurrences, la mise en discours de l'IL comporte une dimension pragmatique, c'est-à-dire « un 'faire voir' et un 'faire savoir', qui peut aller de la simple information à la formation, c'est-à-dire à un 'faire en sorte que l'autre sache' » (Moirand, 2004, p. 79). Le recours aux définitions, explications et exemplifications fournit un cadre interprétatif de l'IL et construit des représentations collectives stabilisées autour du phénomène.

Il est intéressant de noter que l'IL est explicitement définie dans les plus récents articles du corpus québécois alors que le phénomène est associé à un exogroupe, en dehors de la réalité québécoise, celui des Acadiens et des Acadiennes et plus généralement, des communautés francophones minoritaires. Le procédé de définition suppose alors une mise à distance, une extériorité par rapport au lectorat québécois qui exige alors, le suppose-t-on, un effort d'explicitation. Or, c'est également parce que l'expression IL renvoie à

un autre champ symbolique que celui habituellement convoqué dans la presse québécoise : la dimension politique est évacuée au profit de l'exploration du rapport intime à sa langue. On rejoint alors le type de couverture médiatique que l'on retrouve déjà depuis un certain temps en Acadie. Par exemple, dans une critique de Parler mal, un balado consacré à l'insécurité linguistique en Acadie, le chroniqueur explique que l'IL est « une expression désignant cette crainte anxiogène, parfois accompagnée de honte de mal s'exprimer », ajoutant ensuite qu'il s'agit d'un « sentiment qui confine trop souvent au silence » (Tardif, 2022a, section Parler mal: le balado, para. 1). Quelques mois plus tard, le même chroniqueur publie un entretien avec l'autrice-compositriceinterprète acadienne Julie Aubé à l'occasion de la sortie de son nouvel album Contentement (Tardif, 2022b). Les paroles d'Aubé sont citées au sujet de son « immense insécurité linguistique » (Tardif, 2022b, section Aimer les malaimés, para. 6) alors qu'il est question des différences entre sa variété de français et celle des artistes du Québec qui lui parvenaient aux oreilles en grandissant : « Je me sentais stupide. C'était comme si ma façon de parler n'était pas valide » (section Aimer les mal-aimés, para. 6). Ainsi si l'IL fait un retour dans la presse québécoise dans les années 2020, c'est via la couverture médiatique de sujets acadiens et par la voix de personnalités acadiennes qui en parlent. Cela nous amène à creuser les questions suivantes : parler d'IL pour qui et pourquoi?

#### L'insécurité linguistique : enjeu politique, enjeu public

L'insécurité linguistique est un phénomène qui s'inscrit dans une dynamique intergroupe : ainsi, en parler revient à produire un discours sur soi, le *nous*, et sur l'autre, le *eux*.

Dans le corpus Québec, ce sont les francophones du Québec qui sont associés à l'enjeu de l'IL et ce, par rapport au Canada anglais et aux anglophones. La principale thématique est celle de l'avenir du français au Québec, à savoir son statut et sa vitalité, face à la menace que constituerait l'anglais. L'impression de péril et de recul de la langue s'inscrit dans un historique de domination anglophone et dans une volonté d'assurer l'autodétermination du peuple québécois. La notion de majorité fragile prend ici tout son sens. L'expression insécurité linguistique est d'ailleurs traversée de tensions sociopolitiques et se trouve mobilisée dans des textes qui font référence à différents partis et personnalités politiques, à leurs penchants souverainistes ou fédéralistes, aux relations entre les gouvernements québécois et canadien, ainsi qu'à une série de lois linguistiques consacrées à la protection et à la promotion de la langue française au Québec. La Charte de la langue française, plus communément appelée loi 101, se retrouve mentionnée dans 28 des 42 textes qui contiennent l'expression insécurité linguistique. Les deux

périodes de densité discursive (voir tableau 2) sont d'ailleurs marquées par des moments de forte politisation de la langue. Tout d'abord, la décennie 1990 en est une de référendums, celui sur la réforme constitutionnelle des accords de Charlottetown en 1992 et celui sur la souveraineté du Québec en 1995. Ensuite, la décennie 2000 est caractérisée par une révision de la loi 101 et par les nombreuses contestations politiques et judiciaires qui s'ensuivent.

De façon générale, dans la presse québécoise, l'IL est traitée comme un enjeu politique, qui ne touche aucun individu en particulier, mais plutôt la nation québécoise dans son ensemble. Or, son existence même fait débat. Plusieurs textes du corpus, comme dans les extraits 7 à 9, affirment en effet que l'IL est une chose du passé, d'où la baisse d'engouement envers le projet d'indépendance :

- (7) Or, depuis quelques années, l'insécurité linguistique s'est estompée. ... la plupart des Québécois estimaient que le français n'est plus menacé et seul un très petit nombre d'entre eux croyaient que le français se porterait mieux dans un Québec souverain. (Guay et al., 1995)
- (8) L'insécurité disparue, la nécessité de l'indépendance parut de moins en moins évidente. (Gagnon, 1999)
- (9) La majorité des francophones parlent aussi maintenant français, et 'les francophones n'ont pas le même sentiment d'insécurité linguistique qu'avant' (propos de Brent Tyler, ancien président d'Alliance Québec). (Leduc, 2006)

L'expression IL apparait alors dans des éditoriaux et chroniques qui témoignent de désaccords quant à l'évaluation de la situation du français au Québec. Ainsi, l'IL est présentée comme un sentiment instrumentalisé au service des aspirations souverainistes : on l'attise, l'excite, le brandit, en joue pour convaincre la population que sa langue est toujours en péril. Le recours à l'IL se trouve alors dénoncé comme un ressort argumentatif mis à profit de façon déloyale par le Parti québécois, tel que dans les extraits 10 et 11 :

- (10) Tout comme le Parti québécois a été victime de la loi 101 qui a privé le mouvement souverainiste de son moteur principal en apaisant l'insécurité linguistique. (Gagnon, 2000)
- (11) Les leaders souverainistes se sont fait dire par leurs militants qu'ils avaient à tort délaissé les enjeux identitaires. Ils y reviennent donc en grande. Quoi de mieux que d'exciter l'insécurité linguistique des Québécois? C'est ce qu'a fait M. Duceppe en noircissant le portrait d'une situation linguistique pourtant fort avantageuse pour le français. (Pratte, 2007)

En somme, l'IL ne renvoie pas à une condition que l'on doit combattre, mais à une représentation conflictuelle de la réalité sociolinguistique québécoise : il est question de lassitude et de fatigue face à cette insécurité

qui n'aurait plus lieu d'être. Le traitement médiatique n'accorde qu'une faible attention à la question de la légitimité des formes d'usage du français parlé au Québec, ce qui est tout le contraire en Acadie.

En Acadie, la mise en discours de l'IL se fait selon le principe du par et pour les franco-minoritaires. Ainsi, l'IL est traitée comme un enjeu qui concerne certes la population acadienne, mais également l'ensemble des communautés francophones hors Québec. Plusieurs articles consacrés à l'IL sont d'ailleurs produits par des journalistes de l'agence Francopresse (2023) dont le mandat est de « contribuer à la vitalité et à la rencontre des francophonies canadiennes en traitant des enjeux qui les intéressent » (en ligne). La principale thématique est celle de la validité des variétés de français par rapport au français dit standard, ce dernier étant assimilé soit à un lieu (Québec et France), soit à une institution (école et Radio-Canada). Le traitement médiatique en fait un enjeu public et plus particulièrement un problème public. Le sociologue Neveu (1999) souligne que ce n'est pas n'importe quel fait social qui devient un problème public. Il s'agit d'un processus de construction auquel participent les médias non seulement par la visibilité qu'ils accordent à ce fait social, mais aussi par son cadrage. Reprenant la trilogie de Felstiner et al. (1991), Neveu indique que la construction d'un problème s'opère en trois étapes : naming/réaliser, blaming/reprocher et claiming/réclamer. Le traitement médiatique réservé à l'IL dans la presse acadienne y correspond à bien des égards. La première étape, réaliser, consiste à prendre conscience de l'existence d'un problème. Cela se manifeste par l'emploi des champs lexicaux de la maladie et de la lutte qui concourent à faire de l'IL un problème à enrayer : les gens souffrent d'IL et il faut donc la combattre, la contrer et y mettre fin. La connotation péjorative de l'IL est également appuyée par la description de ses effets indésirables, refus de s'exprimer, silence, adopter l'anglais par peur du jugement, ce qui permet de rallier l'opinion publique autour de l'idée qu'il s'agit là d'une réalité intenable, d'autant pour un groupe qui se définit principalement par la langue. La prise de conscience du problème s'opère sur deux fronts, soit sa généralisation à l'ensemble du groupe et sa personnalisation à des individus qui en témoignent. Ainsi, d'une part, le traitement médiatique consiste à transmettre l'idée que l'insécurité linguistique est ressentie par tous, l'envergure du phénomène ainsi posée permet de légitimer que l'on s'y attaque collectivement. D'autre part, les personnes qui sont appelées à parler de l'enjeu de l'IL dans la presse acadienne témoignent également de leur propre insécurité linguistique, ce qui contribue au phénomène d'identification entre la personne énonciatrice et le public allocuteur. Partager son propre vécu constitue en effet une façon de toucher les gens, le recours au pathos étant une stratégie argumentative éprouvée. Cela permet également au lectorat de se reconnaitre dans l'expérience relatée et

donc d'en déduire qu'il vit pareillement de l'IL. Réaliser, c'est donc faire advenir à la conscience et apposer un nom sur un ressenti, celui d'insécurité linguistique, ce qui permet ensuite de faciliter la circulation de l'objet IL en lui-même.

La deuxième étape, reprocher, consiste à identifier des coupables, des responsables ou du moins des causes au sentiment d'IL. Les rapports de forces entre l'Acadie et le Québec font alors régulièrement surface dans la presse. C'est notamment le cas de Radio-Canada, diffuseur public pancanadien, à qui l'on reproche de ne pas suffisamment représenter les français des régions francophones minoritaires. Ainsi, dans un article titré Nouvelle-Écosse : insécurité linguistique dénoncée, on rapporte que la présidente de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse « a accusé le diffuseur de contribuer au sentiment d'IL des francophones de sa province » (Thévenin, 2021, para. 1). Les réactions de Québécois et de Québécoises à l'endroit des pratiques linguistiques de la population acadienne sont également tenues pour fautives. Ainsi, plusieurs rapportent des interactions au cours desquelles « des gens [du Québec] ... leur font remarquer qu'ils 'parlent mal' ou que ce n'est pas 'le français correct' » (Lombardo, 2021, section Pas de « bon » français, para. 1) ou encore « vont [leur] répondre en anglais » (para. 2). Les polémiques récurrentes sur la piètre qualité de la langue constituent par ailleurs des moments discursifs propices au traitement de l'IL sous l'angle du reproche, ce qui peut alors inclure toute personne jugée défendre une position normative envers la langue.

Enfin, la troisième étape, réclamer, consiste à demander réparation et rétribution. Il s'agit de résoudre le problème par une série d'interventions ou par un rééquilibrage des forces. Dans le cas acadien, il est intéressant de constater que les moyens par lesquels la réclamation est appréhendée sont essentiellement symboliques. La rhétorique de la fierté (Melanson Breau & Violette, 2022) et l'idéologie de l'authenticité (Boudreau, 2009) constituent les deux ressorts argumentatifs les plus fréquents. Il s'agit de sensibiliser à la richesse des accents, d'assumer la fierté de faire valoir son accent, de déconstruire l'idée d'un bon et d'un mauvais français. La lutte pour contrer l'IL est prise en charge par les organismes du milieu associatif francophone qui deviennent les agents du changement en développant des programmes publics à cet effet. C'est le cas notamment de la Fédération de la jeunesse canadienne-française qui à travers une « campagne de valorisation des accents » (Lombardo, 2021, para. 5) cherche à « effacer la honte des jeunes quant à leurs accents régionaux et les tentatives de parler le 'bon français' » (Lombardo, 2021, section Chapeau). Neveu (1999) souligne que la construction de problèmes publics joue un rôle de cohésion sociale, dans la mesure où un groupe en vient à se définir autour d'un enjeu collectif fédérateur et à se rallier autour de certains principes moraux. Dans l'espace acadien,

la médiatisation de l'IL semble effectivement remplir cette fonction socioidentitaire.

#### Conclusion

Cet article avait pour objectif d'analyser le recours à la notion d'insécurité linguistique dans les médias francophones au Canada par l'entremise d'une comparaison entre la presse québécoise et la presse acadienne. Cette comparaison servait à montrer la pertinence d'examiner l'IL comme objet discursif, à savoir un objet dont la circulation et la signification ont partie liée à un contexte sociopolitique qui lui donne une coloration sémantique particulière. Nous avions fait l'hypothèse que la notion d'IL n'aurait pas une valeur similaire dans les presses québécoise et acadienne, ce qui s'est avéré exact. Nous avons également constaté une périodisation différentielle de la production médiatique autour l'IL. Dans la presse québécoise, ce sont les décennies 1990 et 2000 qui contiennent le plus grand nombre de textes, ce qui correspond à une période d'intense politisation de la langue. La référence à l'IL renvoie principalement à une peur de disparaitre et à une inquiétude face à l'avenir du français au Québec. Au Québec, l'IL a une connotation principalement politique et sa couverture médiatique ne s'appuie pas sur la recherche scientifique, ce qui en fait davantage un référent social et un enjeu politique qu'un concept savant. Au contraire, en Acadie, la forte majorité des textes est publiée à partir de 2018 dans la foulée des initiatives du réseau jeunesse de la francophonie canadienne pour lutter contre l'insécurité linguistique des francophones en milieu minoritaire. L'IL est donc un enjeu, voire un problème, public qui est en grande partie médié par des voix expertes qui tâchent de sensibiliser et de conscientiser le lectorat afin que ce dernier s'en émancipe. La principale thématique est l'enjeu de la validité des pratiques linguistiques de la population acadienne par rapport aux francophones du Québec et au français normatif. Bien que l'Acadie subisse davantage des effets de minorisation du français qu'au Québec, il est intéressant de souligner que les causes et les solutions de l'IL ne sont pas politisées dans la presse acadienne. La sphère politique n'est pas convoquée dans la discussion publique sur cet enjeu. Peut-on y voir une forme de gouvernance propre au milieu minoritaire dont les moyens de faire société passent davantage par le discours de revendication que par la législation sur la langue? Il resterait pour le savoir à analyser plus en profondeur les débats idéologiques sur la langue qui traversent la notion d'IL dans les deux espaces discursifs étudiés.

# Corpus de Presse

- Dion, S. (1992, 26 février), Le Canada malade de la politique symbolique. La Presse.
- Duval, G. (2004, 3 août). La langue demeure un bastion pour l'Acadie, selon Annette Boudreau. *Acadie Nouvelle*.
- Francopresse. (2020, 21 février). École, médias et artistes ont un rôle à jouer. *Acadie Nouvelle*.
- Gagné, P. P. (2002, 21 octobre). Les guerres oubliées. La Presse.
- Gagnon, L. (1999, 16 mars). Laurin ou la force tranquille. La Presse.
- Gagnon, L. (2000, 21 mars). Spectacle pathétique au PLC. La Presse.
- Guay, J-H. (2003, 21 octobre). Le PQ, une 'vieillerie' ? La Presse.
- Guay, J.-H., Drouilly, P., Cotnoir, P.-A. et Noreau, P. (1995, 26 août). Référendum : les souverainistes risquent de rencontrer une dure défaite. *La Presse*.
- Leduc, L. (2006, 8 mai). Où sont passés les militants anglos ? La Presse.
- Lombardo, I. (2021, 12 octobre). Franco-Rebelles : ces jeunes qui résistent pour défendre leur accent. *Acadie Nouvelle*, Actualités, p. 10.
- Pilleri, L. (2018, 29 septembre). L'insécurité linguistique, c'est quelque chose que l'on ressent tous. *Acadie Nouvelle*.
- Pratte, A. (2007, 13 octobre). À la recherche de la crise perdue. La Presse.
- Tardif, D. (2022a, 31 janvier). Balados: on écoute quoi? *La Presse*. https://www.lapresse.ca/arts/2022-01-31/balados-on-ecoute-quoi.php
- Tardif, D. (2022b, 13 septembre). Julie Aubé. La beauté du seconde main. *La Presse*. https://www.lapresse.ca/arts/musique/2022-09-13/julie-aube//la-beaute-du-seconde-main.php
- Thévenin, C. (2021, 20 janvier). Nouvelle-Écosse : insécurité linguistique dénoncée. *Acadie Nouvelle*, Actualités, p. 8.

# Références

- Achard-Bayle, G., & Paveau, M.-A. (Éds.). (2008). Linguistique populaire? [numéro thématique]. *Pratiques*, (139–140). https://doi.org/10.4000/pratiques.1168
- Amossy, R. (2021). L'argumentation dans le discours (4e éd.). Armand Colin.
- Bavoux, C. (Éd.). (1996). Français régionaux et insécurité linguistique. L'Harmattan.
- Beaudoin-Bégin, A.-M. (2016). La langue rapaillée. Combattre l'insécurité linguistique des Québécois. Somme Toute.
- Bergeron, C., Blanchet, P., & Lebon-Eyquem, M. (2022). Étude exploratoire de l'insécurité linguistique et de la glottophobie chez des étudiants universitaires de l'Ontario. *Minorités linguistiques et société*, (19), 3–25. https://doi.org/10.7202/1094396ar

Bernard Barbeau, G. (2015). Québec Bashing: analyse du discours entourant l'affaire Maclean's. Nota Bene.

- Bernard Barbeau, G. (2017). Disqualification d'autrui, disqualification de soi : l'autodévaluation chez les Québécois francophones. *Minorités linguistiques et société*, 8, 83–101. https://doi.org/10.7202/1040312ar
- Bernard Barbeau, G., & Molinari, C. (2020). Bonjour/hi, ou quand la polémique arrive par les mots. Dans G. Bernard Barbeau, F. Meier, & S. Schwarze (Éds.), *Conflits sur/dans la langue : perspectives linguistiques, argumentatives et discursives* (pp. 57–76). Peter Lang.
- Bernard Barbeau, G., & Vincent, N. (Éds.). (2022). Regards linguistiques sur les mots polémiques. *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, 15, 2–275. https://doi.org/10.17118/11143/19977
- Bigot, D. (2021). Le bon usage québécois. Étude sociolinguistique sur la norme grammaticale du français parlé au Québec. Les Presses de l'Université Laval.
- Blommaert, J. (Éd.). (1999). Language ideological debates. Mouton de Gruyter.
- Bouchard, C. (2002). La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec. Fides.
- Bouchard, C. (2011). Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Boudreau, A. (2009). La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 54(3), 439–459. https://doi.org/10.1017/S0008413100004606
- Boudreau, A. (2016). À *l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie.* Classiques Garnier. https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5977-1
- Boudreau, A. (2021). *Dire le silence. Insécurité linguistique en Acadie 1867–1970.* Prise de parole.
- Boudreau, A., & Dubois, L. (1991). L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français. *Revue de l'ACLA*, *13*(2), 37–50.
- Boudreau, A., & Dubois, L. (1992). Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Revue de l'Université de Moncton, 25(1), 3–22.
- Boudreau, A., & Dubois, L. (1993). J'parle pas comme les Français de France ben c'est du français pareil : j'ai ma *own* p'tite langue. Dans M. Francard (Éd.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (pp. 147–168). Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain.
- Boudreau, A., & Dubois, L. (2008). Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire. Dans P. Dalley & S. Roy (Éds.), *Francophonies, minorités et pédagogie* (pp. 145–175). Presses de l'Université d'Ottawa.

- Boudreau, A. & Dubois, L. (2021). Agir sur l'insécurité linguistique. Dans M. Landry, D. Pépin-Filion, & J. Massicote (Éds.), L'état de l'Acadie. Un grand tour d'horizon de l'Acadie contemporaine (pp. 42–46). Del Busso.
- Bretegnier, A., & Ledegen, G. (Éds.). (2002). Sécurité/insécurité linguistique: terrains et approches diversifiés. L'Harmattan.
- Cajolet-Laganière, H., & Martel, P. (1995). La qualité de la langue au Québec. Institut québécois de recherche sur la culture.
- Cameron, D. (2007). Language endangerment and verbal hygiene: History, morality and politics. Dans A. Duchêne & M. Heller (Éds.), *Discourses of endangerment: Ideology and interest in the defense of languages* (pp. 268–285). Continuum.
- Dubois, L., LeBlanc, M., & Beaudin, M. (2006). La langue comme ressource productive et les rapports de pouvoir entre communautés linguistiques. *Langage* et société, 4(118), 17–41. https://doi.org/10.3917/ls.118.0017
- Duchêne, A. (2009). Discours, changement social et idéologies langagières. Dans D. Aquino-Weber, S. Cotelli, & A. Kristol (Éds.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies* (pp. 131–150). Peter Lang.
- Elchacar, M. (2022). Délier la langue. Pour un nouveau discours sur le français au Ouébec. Alias.
- Felstiner, W.L.F., Abel, R.L., & Sarat, A. (1991). L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 4(16), 41–54. https://doi.org/10.3406/polix.1991.1477
- Feussi, V., & Lorilleux, J. (Éds.). (2020). (In)sécurité linguistique et francophonies : perspectives interdisciplinaires. L'Harmattan.
- Francard, M., Geron, G., & Wilmet, R. (1994). L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain*.
- Francopresse. (2023). À propos. https://francopresse.ca/a-propos/
- Heller, M. (2002). Éléments d'une sociolinguistique critique. Didier.
- Heller, M. (2007). « Langue », « communauté » et « identité ». Le discours expert et la question du français au Canada. *Anthropologie et Sociétés, 31*(1), 39–54. https://doi.org/10.7202/015981ar
- Heller, M. (2021). Critique. *Langage et société, hors série*, 91–96. https://doi.org/10.3917/ls.hs01.0092
- Krieg-Planque, A. (2009). La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique. Presses universitaires de Franche-Comté. https://doi.org/10.4000/books.pufc.616
- Laforest, M. (2021). États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec (édition revue et augmentée). Presses de l'Université de Montréal.

Landry, M. (2015). L'Acadie politique. Histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Presses de l'Université Laval.

- LeBlanc, M. (2009). « *Bilinguals only need apply?* » : luttes et tensions dans un lieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, 27, 77–103. https://doi.org/10.7202/039825ar
- Léger, R. (2015). Qu'est-ce que la gouvernance communautaire francophone? Dans L. Cardinal & É. Forgues (Éds.), Gouvernance communautaire et innovation au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne (pp. 25–44). Presses de l'Université Laval.
  - https://remileger.files.wordpress.com/2012/05/ch2-lc3a9ger.pdf
- Maurais, J. (2008). Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques. Office québécois de la langue française. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/46894
- McAndrew, M. (2010). Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec. Les Presses de l'Université de Montréal. https://doi.org/10.4000/books.pum.8398
- McLaughlin, M. (2021). L'insécurité linguistique au prisme des questions de classe sociale : le cas de l'Acadie. Dans É. Urbain & L. Arrighi (Éds.), Retour en Acadie : penser les langues et la sociolinguistique à partir des marges. Textes en hommage à Annette Boudreau (pp. 87–107). Presses de l'Université Laval.
- Melanson Breau, N., & Violette, I. (2022). Le slogan *Right fiers*: de polémique linguistique à formule discursive. *Circula: revue d'idéologies linguistiques*, 15, 5–30. https://doi.org/10.17118/11143/19993
- Meney, L. (2017). Le français québécois entre réalité et idéologie : Un autre regard sur la langue. Étude sociolinguistique. Presses de l'Université Laval. https://www.pulaval.com/libreacces/9782763729343.pdf
- Moirand, S. (2004, 15–17 juin). De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? Colloque Sciences, Médias et Société, Lyon, École normale supérieure Lettres et Sciences humaines (pp. 71–99). http://sciences-medias.ens-lyon.fr/article.php3?id\_article=55
- Moirand, S. (2007). Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre Presses Universitaires de France.
- Monte, M., & Oger, C. (Éds.). (2015). Discours d'autorité : des discours sans éclat(s)? [Numéro thématique]. Mots. Les langages du politique, (107). https://doi.org/10.4000/mots.21844
- Neveu, É. (1999). L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglosaxons. *Études de communication*, 22, 41–58. https://doi.org/10.4000/edc.2342
- Office québécois de la langue française. (2021). Caractéristiques linguistiques de la population du Québec en 2021. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2022/Feuillet\_Car-ling-pop-Quebec-2021.pdf

- Remysen, W. (2003). L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néobrunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne. Dans S. Langlois & J. Letourneau (Éds.), Aspects de la nouvelle francophonie canadienne (pp. 95–116). Presses de l'Université Laval.
- Remysen, W. (2018). L'insécurité linguistique à l'école : un sujet d'étude et un champ d'intervention pour les sociolinguistes. Nota Bene.
- Remysen, W. (2020). S'adapter pour se sentir moins insécurisé? L'insécurité linguistique au Québec sous la loupe de l'accommodation. Dans V. Feussi & J. Lorilleux (Éds.), (In)sécurité linguistique et francophonies : perspectives interdisciplinaires (pp. 63–75). L'Harmattan.
- Singy, P. (1996). L'image du français en Suisse romande : une enquête sociolinguistique en pays de Vaud. L'Harmattan.
- Thériault, J.Y. (2007). Faire société : société civile et espaces francophones. Prise de parole.
- Vessey, R. (2016). Language and Canadian media: Representations, ideologies, policies. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1057/978-1-137-53001-1